



PLAN DES INVESTISSEMENTS
ET DES DÉPENSES EN RESSOURCES
INFORMATIONNELLES

2018 ► 2019

The background features a complex geometric design with overlapping shapes in various shades of gray and black. A network diagram with nodes and connecting lines is overlaid on the left side. The text is centered in a light gray horizontal band.

**PLAN DES INVESTISSEMENTS
ET DES DÉPENSES EN RESSOURCES
INFORMATIONNELLES**

2018 ▶ 2019

Cette publication a été réalisée
par le Secrétariat du Conseil du trésor

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Conseil du trésor et de son Secrétariat
en vous adressant à la Direction des communications
ou en consultant son site Internet.

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Télécopieur : 418 643-9226
communication@sct.gouv.qc.ca

Une version électronique est disponible
sur le site du Secrétariat du Conseil du trésor :
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Février 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-81541-9 (imprimé)
ISBN 978-2-550-81542-6 (en ligne)

ISSN 2561-8105 (imprimé)
ISSN 2561-8113 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays
© Gouvernement du Québec – 2019

MESSAGE DU DIRIGEANT PRINCIPAL DE L'INFORMATION



Les ressources informationnelles sont essentielles pour le déploiement des services aux citoyens et aux entreprises et elles contribuent directement à la performance de l'État. La planification et le suivi des investissements et des dépenses en matière de ressources informationnelles s'appuient sur des processus rigoureux.

Le Plan des investissements et des dépenses en ressources informationnelles s'inscrit dans la foulée des récentes modifications législatives apportées à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Il vise principalement à faire état de la contribution de ces ressources aux activités de l'État.

Ainsi, les investissements planifiés pour 2018-2028 sont de 3,5 milliards de dollars, pour les portefeuilles ministériels, et de 1,2 milliard de dollars pour le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur et le réseau de la santé et des services sociaux. Une part importante de ces sommes vise principalement l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services offerts au public et aux entreprises.

Les prochaines publications du Plan permettront de présenter des portraits plus détaillés, et ce, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des différentes dispositions prévues à la Loi et applicables aux organismes publics. Ces plans permettront aussi de faire état des initiatives pour soutenir la mise en œuvre de la transformation numérique gouvernementale.

A handwritten signature in blue ink that reads "Brent Booi". The signature is written in a cursive, flowing style.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. CONTRIBUTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES AUX ACTIVITÉS DE L'ÉTAT	2
3. INVENTAIRE DES ACTIFS INFORMATIONNELS ET ÉVALUATION DE LEUR ÉTAT	3
4. INVESTISSEMENTS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	4
5. BUDGETS PROJETÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	11
6. COÛTS RÉALISÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	12
7. PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	13

Liste des tableaux

Tableau 1 – Investissements en ressources informationnelles planifiés pour 2018-2028, par portefeuille ministériel et par type de stratégie	6
Tableau 2 – Planification décennale des investissements en ressources informationnelles par type de stratégie	7
Tableau 3 – Taux de réalisation des investissements en ressources informationnelles	8
Tableau 4 – Planification décennale des investissements en ressources informationnelles par portefeuille ministériel et par réseau	9
Tableau 5 – Consolidation des budgets projetés en ressources informationnelles par période	11
Tableau 6 – Consolidation des coûts réalisés en ressources informationnelles pour 2016-2017	12
Tableau 7 – Liste des projets de 5 millions de dollars et plus en réalisation dans la période du 31 juillet au 27 octobre 2017	13

Liste des figures

Figure 1 – Proportion des investissements en ressources informationnelles par type de stratégie au PQI 2018-2028	5
Figure 2 – Proportion des investissements en ressources informationnelles planifiés par portefeuille ministériel et par réseau au PQI 2018-2028	10

1. INTRODUCTION

Les ressources informationnelles constituent un levier de transformation de la prestation des services gouvernementaux. Leur adéquation avec l'évolution des besoins ainsi que les impératifs budgétaires et légaux est essentielle. L'importance de ces ressources, pour le bon fonctionnement de l'État, exige une planification rigoureuse des investissements et des dépenses en la matière.

Le Plan des investissements et des dépenses en ressources informationnelles (ci-après « le Plan ») vise à dresser un portrait des interventions de l'État québécois dans ce domaine, tout en prenant la mesure des coûts, des critères de priorisation et des réalisations qui en découlent.

Comme prévu aux dispositions transitoires à la mise en œuvre de la Loi, cette première édition du Plan dresse un portrait des dépenses et des investissements consentis en ressources informationnelles essentiellement par les ministères, par les organismes budgétaires et par les organismes autres que budgétaires.

Par les modifications législatives apportées à la Loi, les outils de planification seront étendus à l'ensemble des organismes publics, incluant ceux des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que de la santé et des services sociaux. Conséquemment, les prochaines éditions du Plan permettront de rendre compte de la contribution de l'ensemble des ressources informationnelles aux activités de l'État, tout comme les organismes le feront, en ce qui les concerne, par leur plan directeur.

La prochaine parution du Plan permettra déjà de présenter un portrait de l'inventaire des actifs informationnels, incluant certaines stratégies visant à maintenir et à bonifier les services à la population.

2. CONTRIBUTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES AUX ACTIVITÉS DE L'ÉTAT

La notion de plan directeur en ressources informationnelles, introduite depuis le 7 mars 2018 à la Loi, permet de faire état de la contribution des ressources informationnelles dans les organismes publics. Ces plans permettront de présenter une vision de l'apport des ressources informationnelles pour l'atteinte des objectifs stratégiques des organismes qui les produiront, notamment ceux qui sont prévus à leur planification stratégique.

Le plan directeur permet à chaque organisation de déterminer et de présenter des occasions de création de valeur, de bénéfices, de partage et de mise en commun des ressources informationnelles. En outre, par son plan directeur, chaque organisme fait état de ses pratiques en gestion des risques et de la performance en matière de ressources informationnelles.

Bien que déjà présente pour plusieurs organismes publics, la notion de plan directeur, prévue maintenant à la Loi, permettra, à l'échelle du gouvernement, de rendre compte de la vision et de l'apport des ressources informationnelles aux activités de l'État. Ce plan est attendu de chaque organisme public, au plus tard le 31 décembre 2018, à l'exception de ceux des réseaux pour lesquels la transmission est prévue au plus tard le 31 décembre 2019.

3. INVENTAIRE DES ACTIFS INFORMATIONNELS ET ÉVALUATION DE LEUR ÉTAT

Faire des choix d'investissements judicieux en matière de ressources informationnelles impose de bien connaître l'état des actifs concernés. En ce sens, il est primordial de disposer d'un portrait des actifs informationnels en usage dans les organismes publics, avec une évaluation de leur état.

En s'appuyant sur l'état des actifs informationnels, chaque organisme peut dégager un niveau de risque par rapport à sa prestation de services auprès du public et des entreprises. Il devient ainsi possible de mieux repérer les actifs en voie de désuétude ou moins pertinents aux besoins et d'établir des stratégies d'investissements et de dépenses qui permettront, à terme, le maintien et la bonification de l'offre de services.

Certains organismes publics disposent d'un inventaire à jour de leurs actifs informationnels et de l'état de ceux-ci. La Loi normalise cette pratique de bonne gouvernance dans l'ensemble des organismes. Selon les règles prescrites, ces données devront être transmises, par les organismes visés, au plus tard le 31 décembre 2018, à l'exception des organisations des réseaux, qui les transmettront au plus tard le 31 décembre 2020.

En 2017, une méthodologie sur l'évaluation de l'état des actifs informationnels dans les organismes publics a été élaborée lors d'un projet pilote. En effet, dans la dernière année, un groupe de travail interministériel, coordonné par le Secrétariat du Conseil du trésor, a été créé pour élaborer une méthodologie sur l'évaluation de l'état des actifs informationnels des organismes publics. Les résultats découlant du projet pilote ont permis notamment de bonifier la méthodologie qui sera appliquée à plus grande échelle auprès des organismes publics assujettis.

4. INVESTISSEMENTS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Étant donné leur importance dans la prestation de services gouvernementaux à la population, depuis 2013, les ressources informationnelles sont considérées comme des infrastructures publiques, au sens de la Loi sur les infrastructures publiques, et sont intégrées comme telles au Plan québécois des infrastructures (PQI). Les investissements en ressources informationnelles sont planifiés sur dix ans au PQI, afin de permettre au gouvernement d'avoir une vision globale et à long terme de ses priorités pour le maintien en état et la bonification des actifs informationnels.

Du point de vue de la comptabilité, les investissements sont des coûts qui peuvent être répartis dans le temps sous forme d'amortissements et qui permettent de créer ou de rehausser la valeur des actifs dans une organisation. Les investissements représentent en moyenne 20 % des sommes consacrées aux ressources informationnelles dans les organismes publics.

L'élaboration du volet Ressources informationnelles au PQI a pour objectif d'assurer une gestion responsable du portefeuille gouvernemental d'investissements en ressources informationnelles, grâce à une saine planification des besoins d'immobilisations dans les organismes publics. Le volet Ressources informationnelles du PQI constitue donc un outil de planification qui assure que les fonds publics sont investis de façon optimale, conformément aux priorités du gouvernement et à la capacité de payer des contribuables.

Les choix d'investissements sont basés sur certains critères de priorisation qui peuvent évoluer dans le temps en fonction de la vision et des orientations du gouvernement en matière de ressources informationnelles. Pour l'élaboration du volet Ressources informationnelles du PQI 2018-2028, les critères de priorisation sont les suivants :

- poursuivre des initiatives déjà autorisées et en cours de réalisation;
- entamer de nouvelles initiatives destinées à prévenir la désuétude des actifs informationnels et à les faire évoluer;
- soutenir des initiatives à portée gouvernementale favorisant le partage, la mise en commun et la transformation dans le domaine des ressources informationnelles.

Le volet Ressources informationnelles du PQI 2018-2028 présente une enveloppe d'investissements globale de 3 514,9 millions de dollars, pour les portefeuilles ministériels, et de 1 166,2 millions de dollars pour le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur et le réseau de la santé et des services sociaux. De ces sommes, 652 millions de dollars sont prévus pour l'année 2018-2019.

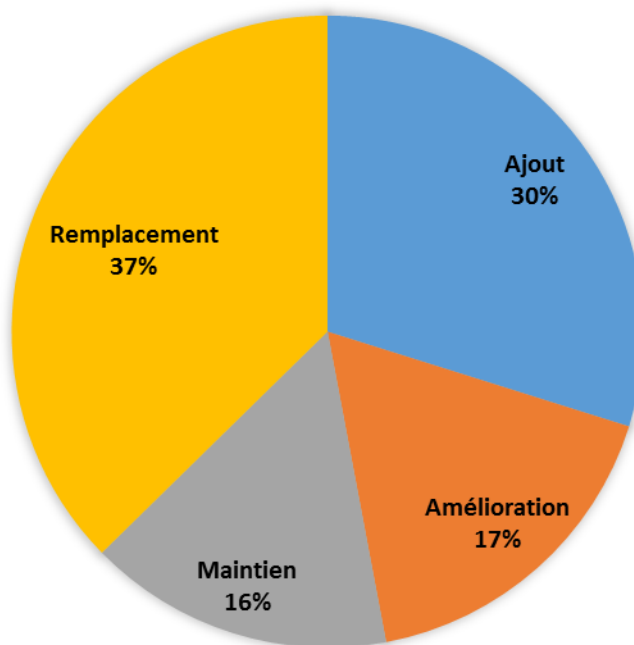
Stratégies d'investissements

Les stratégies d'investissements en ressources informationnelles permettent d'allouer ces ressources en fonction des besoins organisationnels pour pallier ou pour prévenir la désuétude ou encore pour acquérir de nouveaux actifs qui soutiennent la prestation de services des organismes.

Sur le plan des portefeuilles ministériels seulement, pour les ministères et les organismes publics, les stratégies d'investissements¹ au PQI 2018-2028, pour le volet Ressources informationnelles, se déclinent en ²:

- un maintien de l'offre de services totalisant 1 878,2 millions de dollars par :
 - o le maintien d'actifs dans l'optique de prévenir, notamment, les défaillances et la désuétude de systèmes informationnels,
 - o le remplacement d'actifs qui sont en fin de vie utile;
- une bonification de l'offre de services totalisant 1 667,7 millions de dollars par :
 - o l'ajout de nouveaux actifs dans le but d'élargir l'offre de services ou d'améliorer la performance organisationnelle,
 - o l'amélioration des actifs afin d'accroître leur potentiel quant à la prestation de services.

Figure 1 – Proportion des investissements en ressources informationnelles par type de stratégie au PQI 2018-2028



¹ L'enveloppe d'investissements de 3 514,9 M\$, pour les portefeuilles ministériels, considère, avec les stratégies d'investissements (3 545,9 M\$), des rajustements (- 31 M\$) en matière de provisions sectorielles et de capacité de réalisation des organismes publics.

² Une nouvelle collecte d'information, auprès des organismes publics assujettis, a permis une mise à jour de la déclinaison des stratégies d'investissements présentées dans le document public *Les infrastructures publiques du Québec – Plan québécois des infrastructures 2018-2028*.

Tableau 1 – Investissements en ressources informationnelles planifiés pour 2018-2028, par portefeuille ministériel et par type de stratégie

(contribution du gouvernement du Québec, en milliers de dollars)

Portefeuille ministériel	Maintien de l'offre de services			Bonification de l'offre de services			PQI-RI 2018-2028
	Maintien	Remplacement	Sous-total	Ajout	Amélioration	Sous-total	
Affaires municipales et Habitation	13 742,0	64 779,0	78 521,0	15 668,6	7 196,1	22 864,8	101 385,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	660,2	64 664,3	65 324,5	25 536,6	13 468,2	39 004,9	104 329,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	49 715,5	331 346,5	381 062,0	70 450,0	31 785,0	102 235,0	483 297,0
Conseil exécutif	235,0	3 592,1	3 827,1	769,3	883,6	1 652,9	5 480,0
Culture et Communications	4 366,8	23 952,3	28 319,0	858,5	1 146,2	2 004,7	30 323,7
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	3 745,4	61 502,7	65 248,1	21 170,9	3 630,0	24 800,9	90 049,0
Économie et Innovation	2 538,4	9 334,5	11 872,9	13 046,8	2 248,2	15 295,1	27 168,0
Éducation et Enseignement supérieur	5 672,3	11 651,3	17 323,6	18 973,7	18 956,7	37 930,4	55 254,0
Énergie et Ressources naturelles	24 929,5	20 512,2	45 441,7	23 564,2	7 612,5	31 176,7	76 618,4
Famille	13 598,0	32 100,0	45 698,0	4 909,8	22 792,2	27 702,0	73 400,0
Finances	204 038,4	171 173,2	375 211,6	326 862,4	149 339,1	476 201,5	851 413,1
Forêts, Faune et Parcs	330,0	46 782,2	47 112,2	1 741,2	520,6	2 261,8	49 374,0
Immigration, Diversité et Inclusion	-	6 354,1	6 354,1	65 342,9	-	65 342,9	71 697,0
Justice	16 294,2	89 128,5	105 422,6	150 124,6	20 946,2	171 070,8	276 493,5
Relations internationales et Francophonie	88,0	4 346,9	4 434,9	2 138,4	76,7	2 215,1	6 650,0
Santé et Services sociaux	37 096,4	107 415,5	144 511,9	110 570,6	77 670,8	188 241,4	332 753,3
Sécurité publique	48 833,6	65 636,1	114 469,8	32 217,6	15 628,5	47 846,1	162 315,9
Tourisme	4 654,9	2 302,1	6 957,1	3 323,2	1 190,5	4 513,6	11 470,7
Transports	54 396,1	125 680,9	180 077,0	144 343,1	201 007,1	345 350,2	525 427,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	69 416,4	81 576,2	150 992,6	26 776,2	33 181,3	59 957,4	210 950,0
Sous-total	554 351,1	1 323 830,7	1 878 181,8	1 058 388,4	609 279,7	1 667 668,2	3 545 850,0
Ajustements¹							(30 950,0)
Total - Enveloppe secteur RI							3 514 900,0
Réseau éducation							494 900,0
Réseau enseignement supérieur							561 300,0
Réseau santé et services sociaux ²							110 000,0
Total - Enveloppe RI Réseaux							1 166 200,0
Total 2018-2028							4 681 100,0

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Ces ajustements tiennent compte des provisions sectorielles et des capacités de réalisation des organismes publics.

² Investissements financés exclusivement par le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS).

Tableau 2 – Planification décennale des investissements en ressources informationnelles par type de stratégie

(contribution du gouvernement du Québec, en milliers de dollars)

Type de stratégie	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	PQ-RI 2018-2028
Maintien de l'offre de services											
Maintien	61 330,8	52 036,9	50 882,4	51 850,1	56 551,3	52 967,2	53 885,1	51 592,8	53 578,7	69 675,7	554 351,1
Remplacement	126 100,0	149 621,1	137 902,8	135 981,0	138 556,3	135 255,6	114 323,8	117 982,1	122 173,1	145 934,9	1 323 830,7
Sous-total	187 430,8	201 658,1	188 785,2	187 831,2	195 107,6	188 222,8	168 208,9	169 574,9	175 751,8	215 610,5	1 878 181,8
Bonification de l'offre de services											
Ajout	154 564,0	160 091,5	145 618,4	116 814,0	95 053,0	86 949,8	68 403,4	70 276,2	73 462,0	87 156,2	1 058 388,4
Amélioration	93 344,0	62 128,0	47 262,6	49 632,1	54 424,5	54 463,5	55 873,7	60 481,6	59 396,4	72 273,1	609 279,7
Sous-total	247 908,0	222 219,5	192 881,0	166 446,2	149 477,6	141 413,2	124 277,1	130 757,8	132 858,5	159 429,3	1 667 668,2
Ajustements¹	-	(34 782,5)	(31 267,8)	(25 905,5)	8 273,0	(7 452,9)	12 101,1	10 208,2	5 808,7	32 067,7	(30 950,0)
Total - Enveloppe secteur RI	435 338,8	389 095,0	350 398,4	328 371,9	352 858,2	322 183,2	304 587,2	310 541,0	314 418,9	407 107,5	3 514 900,0
Réseau éducation	84 200,0	63 700,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 300,0	43 300,0	494 900,0
Réseau enseignement supérieur	110 500,0	85 600,0	45 600,0	45 300,0	45 100,0	45 100,0	45 100,0	45 100,0	48 900,0	45 000,0	561 300,0
Réseau santé et services sociaux²	22 000,0	12 000,0	12 000,0	11 000,0	10 000,0	9 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	10 000,0	110 000,0
Total - Enveloppe RI Réseaux	216 700,0	161 300,0	101 000,0	99 700,0	98 500,0	97 500,0	96 500,0	96 500,0	100 200,0	98 300,0	1 166 200,0
Total 2018-2028	652 038,8	550 395,0	451 398,4	428 071,9	451 358,2	419 683,2	401 087,2	407 041,0	414 618,9	505 407,5	4 681 100,0

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Ces ajustements tiennent compte des provisions sectorielles et des capacités de réalisation des organismes publics.

² Investissements financés exclusivement par le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSS).

Évolution des investissements

Avec la mise en œuvre de la Loi et des nouvelles règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles pour le renforcement de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles, les besoins d'investissements en la matière seront mieux arrimés au cycle budgétaire gouvernemental.

Tableau 3 – Taux de réalisation des investissements en ressources informationnelles

(contribution du gouvernement du Québec, en milliers de dollars et en pourcentage)

Portefeuille ministériel	2016-2017			2017-2018		Taux de réalisation probable ²
	Planifié au PQI	Réalisé	Taux de réalisation ¹	Planifié au PQI	Probable	
Affaires municipales et Habitation	18 509,0	4 855,7	26,2%	12 617,5	6 340,0	50,2%
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	10 513,9	5 589,5	53,2%	8 860,0	6 763,2	76,3%
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	86 236,6	37 078,4	43,0%	81 737,5	42 070,7	51,5%
Conseil exécutif	664,6	281,5	42,4%	568,8	539,2	94,8%
Culture et Communications	4 202,5	1 994,0	47,4%	2 524,0	1 164,8	46,1%
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	9 594,1	11 113,1	115,8%	10 098,7	4 521,9	44,8%
Économie et Innovation	2 499,3	3 326,5	133,1%	2 776,7	2 237,8	80,6%
Éducation et Enseignement supérieur	6 626,4	5 907,8	89,2%	5 671,0	5 766,0	101,7%
Énergie et Ressources naturelles	11 635,0	5 601,2	48,1%	10 871,1	10 592,3	97,4%
Famille	12 715,0	6 670,6	52,5%	9 132,9	7 624,0	83,5%
Finances	101 499,5	69 006,2	68,0%	91 105,0	91 058,8	99,9%
Forêts, Faune et Parcs	5 557,7	984,2	17,7%	4 963,0	4 467,5	90,0%
Immigration, Diversité et Inclusion	10 000,0	3 084,6	30,8%	10 204,7	6 396,0	62,7%
Justice	25 004,2	16 458,1	65,8%	21 334,4	16 771,1	78,6%
Relations internationales et Francophonie	850,0	338,4	39,8%	500,0	489,0	97,8%
Santé et Services sociaux	43 068,1	30 950,5	71,9%	72 096,7	52 034,3	72,2%
Sécurité publique	19 580,2	12 024,4	61,4%	24 208,6	14 447,4	59,7%
Tourisme	1 781,0	1 120,1	62,9%	1 411,0	1 067,9	75,7%
Transports	101 726,9	38 205,6	37,6%	74 229,3	109 322,8	147,3%
Travail, Emploi et Solidarité sociale	23 140,0	13 187,4	57,0%	20 610,0	16 351,9	79,3%
Total	495 403,9	267 777,8	54,1%	465 520,9	400 026,5	85,9%

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus élevé que celui anticipé.

² Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus élevé que celui anticipé.

Portefeuilles gouvernementaux d'investissements

Les investissements planifiés aux portefeuilles ministériels totalisent 3 514,9 millions de dollars au PQI 2018-2028 pour les Ressources informationnelles. Quant au réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi qu'à celui de la santé et des services sociaux, les investissements alloués sont de 1 166,2 millions de dollars.

Les portefeuilles ministériels regroupent des investissements qui sont associés aux stratégies gouvernementales en matière de ressources informationnelles et dont le but, pour la plupart, est d'améliorer la qualité des services offerts au public et aux entreprises ainsi que d'en faciliter l'accès. Les organismes publics liés à la santé et à l'éducation font aussi partie de ces portefeuilles.

Des investissements sont également faits dans des portefeuilles d'organismes dont la mission première est de soutenir l'ensemble des organisations de la fonction publique dans leur prestation de services. Des organismes tels le Centre de services partagés du Québec, Revenu Québec et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale font partie de ceux qui ont reçu le mandat d'élaborer des projets à portée gouvernementale, c'est-à-dire qui sont destinés à être utilisés par la majorité des organismes de la fonction publique ou à les servir.

Enfin, des investissements sont prévus au portefeuille ministériel des Finances, incluant Revenu Québec, à celui des Transports ainsi qu'à celui du Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale, qui inclut le Centre de services partagés du Québec.

Tableau 4 – Planification décennale des investissements en ressources informationnelles par portefeuille ministériel et par réseau

(contribution du gouvernement du Québec, en milliers de dollars)

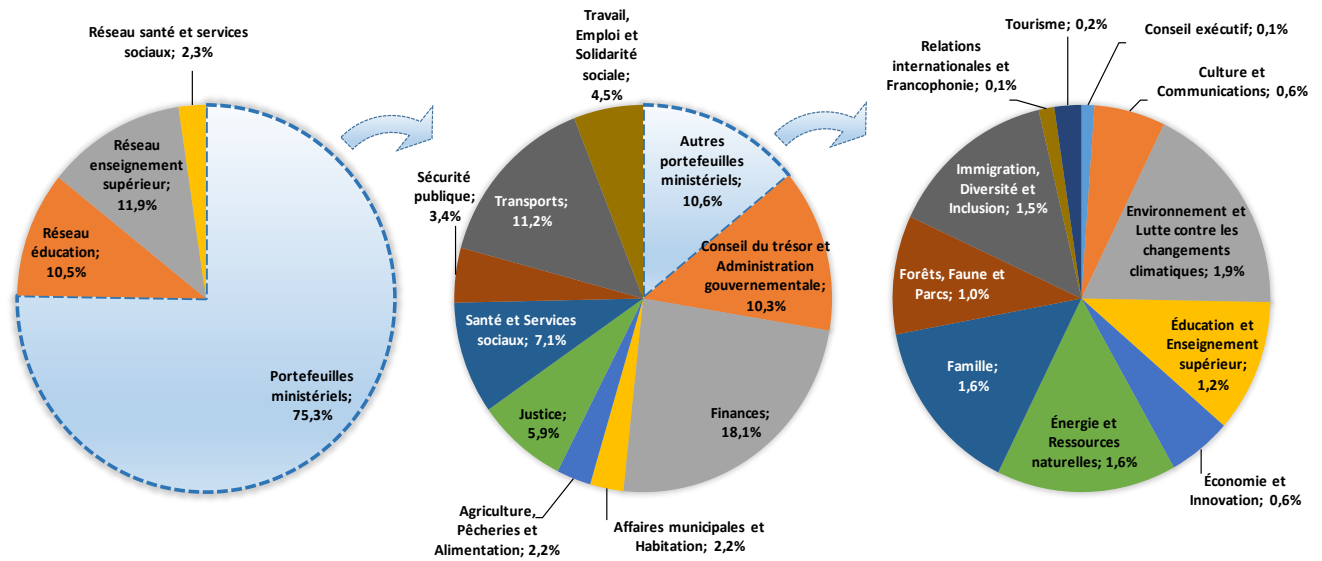
Portefeuille ministériel	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	PQ-RI 2018-2028
Affaires municipales et Habitation	7 924,3	9 253,5	9 806,3	9 593,4	9 983,3	10 875,0	11 425,0	10 825,0	10 825,0	10 875,0	101 385,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	8 927,0	10 958,0	12 556,0	8 912,0	13 595,0	12 648,0	7 807,0	8 279,0	7 942,4	12 705,0	104 329,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	59 854,5	53 639,9	46 675,0	48 064,6	47 293,0	45 793,0	45 293,0	45 218,0	45 218,0	46 248,0	483 297,0
Conseil exécutif	1 257,0	378,3	429,2	508,0	449,1	549,0	288,3	469,0	593,0	559,1	5 480,0
Culture et Communications	2 608,0	3 373,8	4 025,0	3 642,9	3 082,0	3 303,0	2 289,0	2 289,0	2 288,0	3 423,0	30 323,7
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	9 522,5	10 130,0	8 532,0	8 202,0	9 800,0	9 812,5	8 270,0	8 570,0	8 600,0	8 610,0	90 049,0
Économie et Innovation	2 876,0	3 299,0	2 653,0	2 700,0	2 160,0	2 705,0	2 300,0	2 620,0	2 890,0	2 965,0	27 168,0
Éducation et Enseignement supérieur	9 188,0	14 005,0	5 295,0	2 188,0	3 093,0	3 095,0	3 103,0	3 097,0	3 095,0	9 095,0	55 254,0
Énergie et Ressources naturelles	7 822,6	9 310,0	9 144,4	8 652,4	6 065,4	6 045,4	6 645,4	5 845,4	7 395,4	9 692,4	76 618,4
Famille	6 700,0	11 800,0	11 100,0	10 800,0	3 000,0	5 400,0	5 400,0	5 200,0	5 000,0	9 000,0	73 400,0
Finances	89 200,1	102 034,0	91 692,0	82 954,0	79 065,0	71 742,8	74 342,8	80 096,8	87 742,8	92 542,8	851 413,1
Forêts, Faune et Parcs	4 400,0	5 712,0	5 000,0	4 878,0	5 200,0	5 500,0	4 400,0	4 400,0	4 384,0	5 500,0	49 374,0
Immigration, Diversité et Inclusion	13 735,0	10 692,0	8 725,0	8 425,0	5 245,0	4 245,0	4 245,0	4 550,0	4 550,0	7 285,0	71 697,0
Justice	39 617,3	33 588,3	38 343,8	38 976,1	39 857,3	31 343,6	14 760,0	15 538,0	12 675,0	11 794,0	276 493,5
Relations internationales et Francophonie	680,0	630,0	630,0	630,0	680,0	720,0	670,0	670,0	670,0	670,0	6 650,0
Santé et Services sociaux	37 871,5	34 886,4	32 802,3	41 244,2	35 823,2	34 513,8	24 019,0	27 199,0	28 219,0	36 174,9	332 753,3
Sécurité publique	32 278,7	20 081,4	13 690,7	14 853,1	14 275,0	13 490,0	13 410,0	11 533,0	11 690,0	17 014,0	162 315,9
Tourisme	1 277,3	1 248,6	1 288,6	1 148,6	1 113,6	994,6	1 103,6	1 153,6	1 063,6	1 078,6	11 470,7
Transports	82 020,0	68 182,0	57 077,0	38 688,0	45 243,0	42 690,0	40 190,0	42 170,0	42 009,1	67 158,1	525 427,2
Travail, Emploi et Solidarité sociale	17 579,0	20 675,3	22 201,0	19 217,0	19 562,3	24 170,4	22 525,0	20 610,0	21 760,0	22 650,0	210 950,0
Sous-total	435 338,8	423 877,5	381 666,2	354 277,3	344 585,2	329 636,1	292 486,1	300 332,8	308 610,3	375 039,9	3 545 850,0
Ajustements ¹	-	(34 782,5)	(31 267,8)	(25 905,5)	8 273,0	(7 452,9)	12 101,1	10 208,2	5 808,7	32 067,7	(30 950,0)
Total - Enveloppe secteur RI	435 338,8	389 095,0	350 398,4	328 371,9	352 858,2	322 183,2	304 587,2	310 541,0	314 418,9	407 107,5	3 514 900,0
Réseau éducation	84 200,0	63 700,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 400,0	43 300,0	43 300,0	494 900,0
Réseau enseignement supérieur	110 500,0	85 600,0	45 600,0	45 300,0	45 100,0	45 100,0	45 100,0	45 100,0	48 900,0	45 000,0	561 300,0
Réseau santé et services sociaux ²	22 000,0	12 000,0	12 000,0	11 000,0	10 000,0	9 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	10 000,0	110 000,0
Total - Enveloppe RI Réseaux	216 700,0	161 300,0	101 000,0	99 700,0	98 500,0	97 500,0	96 500,0	96 500,0	100 200,0	98 300,0	1 166 200,0
Total 2018-2028	652 038,8	550 395,0	451 398,4	428 071,9	451 358,2	419 683,2	401 087,2	407 041,0	414 618,9	505 407,5	4 681 100,0

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Ces ajustements tiennent compte des provisions sectorielles et des capacités de réalisation des organismes publics.

² Investissements financés exclusivement par le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS).

Figure 2 – Proportion des investissements en ressources informationnelles planifiés par portefeuille ministériel et par réseau au PQI 2018-2028



Les investissements planifiés dans le réseau de la santé et des services sociaux réfèrent uniquement à ceux financés par le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS).

5. BUDGETS PROJÉTÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Budgets programmés en 2017-2018

Le total des sommes programmées en ressources informationnelles pour la période 2017-2018 s'élève à 3 583,7 millions de dollars.

Budgets planifiés de 2018-2021

Sur un horizon de trois ans, allant de 2018-2019 à 2020-2021, 9 888,5 millions de dollars sont planifiés pour des besoins en ressources informationnelles³.

Tableau 5 – Consolidation des budgets projetés en ressources informationnelles par période

(en millions de dollars)

Organisations	2017-2018	Total 2018-2021
	Programmés	Planifiés
Ministères et organismes budgétaires	672,8	2 125,6
Organismes autres que budgétaires	1 065,9	2 904,0
Réseau de la santé et des services sociaux	993,0	2 552,6
Réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur	597,5	1 339,8
Revenu Québec	254,5	966,5
Total	3 583,7	9 888,5

³ Ces budgets, qui représentent des projections déterminées par les organismes publics, pourraient ne pas prendre en considération certaines initiatives annoncées telles que les mesures incluses à la mise à jour du Plan économique du Québec de novembre 2017 ou au Plan économique du Québec de mars 2018, ainsi que des mesures d'économie ou de rationalisation qui pourraient être requises pour respecter les budgets alloués ou prévus.

6. COÛTS RÉALISÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

En 2016-2017, les ressources informationnelles ont généré des coûts de 2 889,3 millions de dollars.

Tableau 6 – Consolidation des coûts réalisés en ressources informationnelles pour 2016-2017

(en millions de dollars)

Organisations	2016-2017
	Réalisés (M\$)
Organismes publics	1 383,6
Réseau de la santé et des services sociaux	724,8
Réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur	568,4*
Revenu Québec	212,5
Total	2 889,3

*Données préliminaires

7. PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les projets présentés au tableau 7 font référence à des investissements totaux de 5 millions de dollars et plus. Les projets répertoriés sont extraits de *l'État de santé des projets en ressources informationnelles*, publié en décembre 2017.

Tableau 7 – Liste des projets de 5 millions de dollars et plus en réalisation dans la période du 31 juillet au 27 octobre 2017

Projet	Description	Organisme public	Budget autorisé (k\$)	Date de début	Date de fin	Statut
Système d'écoute électronique	Remplacement du système d'écoute électronique, lequel a atteint sa fin de vie utile.	Sûreté du Québec	5 100,0	2009-03-01	2017-10-31	Actif
Évolution de la suite bureautique Office	Remplacement de la suite bureautique MS-Office 2007 présentement en utilisation à la Société et n'étant plus supportée par Microsoft d'ici la fin de 2017.	Société de l'assurance automobile du Québec	5 300,0	2015-02-02	2017-09-08	Actif
Remplacement du SEN	Le système d'enregistrement numérique (SEN), disponible en salle d'audiences dans les palais de justice et pour la Cour itinérante, est indispensable au bon fonctionnement des tribunaux judiciaires. Or, le logiciel du système datant déjà de plus de 10 ans est identifiée comme désuet: la version n'est plus supportée par le fournisseur et la solution ne répond pas aux nouveaux besoins d'affaires.	Ministère de la Justice	5 500,0	2013-07-09	2017-12-15	Actif
Modernisation du logiciel supportant la représentation graphique des lots (MLRG)	Objectif de régler le problème de désuétude technologique du système de gestion des données cadastrales (GDC), lequel système repose sur un progiciel qui a été retirée du marché par le fournisseur et qui met à risque le Ministère.	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	6 200,0	2013-05-13	2018-02-13	Actif
Médicaments en clinique externe	Le DSQ permet aux intervenants participants d'accéder à un certain nombre de renseignements de santé jugés essentiels. Le domaine médicament (DM) est un domaine clinique permettant de collecter, conserver et communiquer les renseignements de santé concernant tout médicament délivré à un usager en pharmacie communautaire et éventuellement en pharmacie d'établissement. L'objectif de ce projet est l'ajout des médicaments qu'un usager peut recevoir lorsqu'il se présente en clinique ambulatoire d'un établissement de santé (ex: oncologie). Ces médicaments ont une valeur clinique importante pour permettre un suivi médical plus complet.	Régie de l'assurance maladie du Québec	7 600,0	2015-05-01	2020-10-31	Actif
Rehaussement environnement technologique CASA	Rehaussement et mise en place de l'infrastructure technologique nécessaire à la réalisation du chantier CASA, et ce, sur toutes les plateformes technologiques.	Société de l'assurance automobile du Québec	8 000,0	2017-07-01	2019-12-31	Actif
PMET Principal - Normalisation des postes de travail et migration du système d'exploitation	Le projet « principal » concerne directement les activités de mise à niveau des logiciels des postes de travail, c'est-à-dire le passage des postes vers le système d'exploitation Windows 8.1, la suite Office 2013 et le navigateur Internet Explorer 11. Plus qu'un simple changement d'interface, la migration vers Windows 8.1 servira d'assise pour la modernisation des technologies au ministère de la Justice dans les années à venir.	Ministère de la Justice	9 300,0	2014-07-02	2017-06-30	Terminé
APOGE (Amélioration des processus et des outils de gestion de l'exploitation)	Modernisation des processus et des outils soutenant la gestion des services en technologies de l'information (GSTI) afin d'en assurer l'intégration, l'harmonisation, l'optimisation et l'efficacité, lesquels supportent, entre autres, des sites Internet et des prestations de services dédiés à la population.	Centre des services partagés du Québec	10 600,0	2017-01-16	2019-06-30	Actif
PMET Connexe - Travaux en lien avec la normalisation des postes de travail	Le projet PMET-Connexe est complémentaire au projet PMET-Principal. En effet, PMET-Connexe est constitué de toutes autres activités nécessaires et obligatoires pour la mise à niveau des logiciels des postes de travail; par exemple, le remplacement de postes de travail désuets.	Ministère de la Justice	12 900,0	2014-12-01	2017-09-30	Actif
Espace client-travailleur	Mise en place d'une solution permettant la production d'une réclamation en ligne et l'échange d'informations relié à cette réclamation avec l'employeur et le travailleur par le biais des espaces sécurisés, ainsi que la mise à jour des pages informationnelles du site Web de la CNESST destinées aux travailleurs, lesquelles mettent à la disposition des travailleurs toutes les informations dont ils ont besoin afin de les supporter dans l'application du respect de leurs droits et obligations en matière de travail, tout en bonifiant le volet prévention et inspection.	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	15 100,0	2016-06-18	2019-12-31	Actif

Projet	Description	Organisme public	Budget autorisé (k\$)	Date de début	Date de fin	Statut
Conception de la solution CASA	Concevoir la solution CASA	Société de l'assurance automobile du Québec	20 900,0	2017-06-14	2017-12-31	Actif
Programme d'amélioration de la couverture RENIR	Le Programme d'amélioration de la couverture consiste en l'ajout de 37 sites de radiocommunication permettant de couvrir toutes les zones de silence identifiées par la Sûreté du Québec.	Centre des services partagés du Québec	24 400,0	2015-08-24	2017-12-21	Actif
Solution progicielle CASA	Acquisition de la solution progicielle CASA.	Société de l'assurance automobile du Québec	34 100,0	2017-07-01	2019-12-31	Actif
Mise à niveau du PGI - Réalisation	Il vise la réalisation de la mise à niveau du progiciel de gestion intégré (PGI) à la base des Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR), soit les RH, RF et RM, dont l'objectif principal est d'assurer la pérennité, la stabilité et l'intégrité de SAGIR.	Centre des services partagés du Québec	37 400,0	2016-05-31	2019-03-31	Actif
Refonte des systèmes de rémunération à l'acte	La nature du projet est une refonte des processus d'affaires et des systèmes en soutien à la rémunération à l'acte des professionnels de la santé (médecins omnipraticiens et spécialistes, spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale, chirurgiens dentistes et optométristes) et des dispensateurs de services assurés (denturologistes) payés par la RAMQ. Les principales fonctions couvertes sont : la réception des demandes de paiement, l'évaluation des impacts d'appliquer les ententes (entre le MSSS et les fédérations médicales et les associations professionnelles) en y incluant la gestion des risques, l'évaluation massive et manuelle de même que la réévaluation des décisions. Cela inclut également l'alimentation en information des autres activités de la RAMQ et les clientèles institutionnelles	Régie de l'assurance maladie du Québec	37 400,0	2010-04-01	2017-08-31	Terminé

